



PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE DU 29 JUIN 2018
Aux jardins de Saulzet, RN 89 63540 Romagnat

Chamalières, le 11 juillet 2018

Pierre Boudrand accueille les adhérents de l'Association Aide et Répit qui ont répondu présent après la convocation pour l'Assemblée Générale du 29 juin 2018, aux Jardins de Saulzet le Chaud, RN 89 – 63540 Romagnat à 9H30. Ces convocations ont été envoyées par lettre individuelle.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- Rapport d'Activité de l'Année 2017
- Rapport Moral de l'Année 2017
- Compte rendu financier et bilan 2017
- Renouvellement d'une partie des membres du Conseil d'Administration
- Actualités de notre Association
- Questions diverses.

RAPPORT D'ACTIVITE 2017

« Je dois souligner une grande continuité dans l'activité de notre association au fil des années.

I - L'Aide administrative aux Familles – Cellule d'écoute et de rencontre :

Ces activités ont été soutenues et ont obtenu quelques succès.

Tout comme l'an dernier, nous avons visité un certain nombre de logements et indiqué aux occupants les dispositions de sécurité qu'il convenait de prendre pour que le malade vive en toute sécurité (Chutes, glissades, dangers domestiques, inondations possibles etc.)

Pour la cellule d'écoute, non seulement nous avons eu l'occasion d'écouter et de rassurer quelques familles tombées dans la désespérance et le doute, mais nous avons en outre mis en place chez ces personnes l'organisation d'aides sous forme essentielle de présence de personnes qui accompagnent le malade dans ses promenades et ses activités domestiques.

On notera que certaines de ces familles ne sont pas adhérentes de notre association, mais pour nous cela n'a pas d'importance, l'essentiel est de rendre service aux Familles concernées. .

La cellule de visite aux familles est composée notamment des personnes suivantes :

- Monique Alvarez
- Marcelle Chadeyras
- Gisèle Durand
- Avis aux amateurs !

Selon les cas, ces personnes peuvent être renforcées par d'autres volontaires.

II Réunions repas conviviaux, visites et manifestations :

Cette activité a été maintenue en 2017.. Il nous reste à remercier Daniel Dubois qui a repris de flambeau et qui organise parfaitement bien des réunions conviviales, de grande qualité et à des prix défiant toute concurrence.

III - La remobilisation physique : (3 € la séance)

Cette activité s'est maintenue en 2017. Rien à préciser sauf qu'à partir de 2018, nous y accueillerons des personnes étrangères à notre association pour mieux nourrir cette activité qui est encore d'importance relativement faible. Ces personnes, devront payer deux Euros par séance de plus que nos adhérents, soit 5 euros au lieu de 3.

IV - La formation à l'informatique (10 € la séance)

Il faudrait là aussi que nous soyons plus nombreux pour assister à ces cours. Nous ouvrons ces cours aux personnes non adhérentes au tarif de 12 Euros au lieu de 10.

On ne soulignera jamais assez le côté intéressant de ces formations autant du point de vue technique que financier. Ce sont pratiquement des cours individuels qui permettent à beaucoup de personnes de se mettre au goût du jour et à ne pas être totalement désarçonnées devant les nouvelles obligations administratives qui sont aujourd'hui incontournables. (Déclaration et paiement des impôts, recherche de numéro de téléphone ou d'adresse, commandes de matériel, consultation de comptes bancaires etc.)

V – Le Bulletin et le site

Pas de commentaire particulier sur ce vecteur important de notre communication. Nos lecteurs sont de plus en plus friands de ce petit document qui se renouvelle chaque trimestre. Une rubrique est réservée à Aide et Répit 03 comme 42, ils peuvent nous adresser des articles concernant leur activité

Notre site informatique qui a été entièrement refait au début de 2017 est régulièrement tenu à jour par Christian Barbalat et Marie Claude Vialatte. Il permet aux associations aide et Répit 03 et 42 d'inscrire leurs manifestations et de transmettre des informations intéressantes.

VI Le Relais

Là aussi rien de spécial à signaler. Les familles continuent à nous solliciter et jusqu'à maintenant nous avons pu répondre aux demandes.

Nous ne sommes pas en mesure de comptabiliser de manière précise le nombre d'heures de relais assumées par nos correspondants, mais nous estimons à environ 2.000 heures le temps des relais dispensés.

VII - L'EFPA

En 2017 nous avons terminé la deuxième session de cette école et commencé la troisième. Au départ le nombre de candidats était relativement faible, mais nous avons pu compléter l'effectif en cours d'année.

Grâce aux crédits de l'ARS le financement de l'évaluation de cette école est assuré et nous avons commencé cette évaluation au cours de l'année 2017. Elle se termine actuellement.

VII Les essaimages

L'année 2017 a été pour notre Association la poursuite de l'essaimage commencé en 2016. . Nous avons en effet assisté à la naissance d'Aide et Répit 42 avec toute l'équipe entourant Henriette Tay.

VIII Les nouveaux recrutements

En 2017, nous avons beaucoup travaillé avec nos nouveaux collaborateurs qui nous aident à faire avancer notre Association. Ils sont Experts auprès de notre Conseil d'Administration et certains d'entre eux sont devenus Administrateurs.

Aujourd'hui vous les connaissez tous et je voudrais encore vous en présenter d'autres qui ont accepté le principe de se présenter à vos suffrages pour aider notre Conseil d'administration à mieux réfléchir pour avancer.

Dans ce cadre, je vous présente :

- 1. Madame Pascale Chatron, dont le mari est pharmacien installé sous le viaduc St Jacques. Madame Chatron qui a perdu sa maman au tout début de cette année a accepté de nous rejoindre pour militer avec nous en faveur des personnes malades d'Alzheimer.*
- 2. Monsieur Guy Desmary, un ami de très longue date. Nous étions dans la même classe au Lycée Blaise Pascal je crois que c'était en 1944 ! Nous avons tous les deux en commun que nous ne pouvons regarder notre carrière qu'avec un rétroviseur !*

MERCI

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

COMPTE RENDU FINANCIER ET BILAN DE L'ANNEE 2017

La présentation est faite par Mr Eyraud expert-comptable.

Le bilan 2017 est en très légère baisse, nous avons un actif de 121 345 € pour 129 965 € en 2016, le passif est de 27111 € contre 30912 € en 2016,

Les provisions faites sont de 30840 € et toujours 59000 € pour risques divers car toujours en cours les problèmes juridiques liés à l'ancienne présidence,

Cette année le résultat se termine par un déficit de 3.802 €,

Le bilan est adopté à l'unanimité, Rappelons que les comptes sont disponibles à l'Association.

RAPPORT MORAL 2017

L'Année 2017 présente les critères suivants :

1. Continuité de nos activités
2. Confortement de nos activités
3. Développement géographique de notre zone d'intervention
4. Elargissement du nombre de nos partenaires

I - FIDELITE A NOS ACTIVITES

En 2017, nous avons maintenu toutes les activités existantes tout en cherchant à faire des économies car certaines d'entre elles ont un coût assez important. Elles rendent service donc elles ont été maintenues.

L'importance de l'activité de relai à domicile s'est elle aussi maintenue. Comme toujours, il est difficile de donner des chiffres car les familles se sont organisées directement avec les aides qu'elles

ont déjà pratiquées si bien que notre Association ignore bien souvent l'importance des prestations réalisées au sein des familles. Il semble que nous avons dépassé les 2 000 heures, dans l'année, tout comme en 2016.

II CONFORTEMENT DE NOS ACTIVITES

L'Ecole de Formation Pratique des Aidants Polyvalents a terminé sa deuxième année d'existence en juin 2017 et grâce aux économies faites pour son fonctionnement, nous avons repris les cours en octobre 2017.

Soulignons que les économies réalisées doivent beaucoup à la générosité de beaucoup d'intervenants qui n'ont pas demandé à être rémunérés.

En 2016, nous avons contacté la CNSA pour qu'elle puisse promouvoir notre Ecole qui est unique en France et qui pourrait servir de modèle. Toutefois la CNSA ne veut pas s'engager sans avoir une évaluation de l'efficacité de ce type d'enseignement.

Nous avons fini par trouver une évaluation à un prix abordable mais ne disposant pas des crédits nécessaires nous nous en sommes ouverts à Madame la Préfète du Puy de Dôme au cours d'un entretien en octobre 2016.

Monsieur le représentant départemental de l'ARS qui assistait à cette réunion a indiqué qu'il pouvait financer cette évaluation sur les crédits de l'ARS disponibles..

Enfin la somme nécessaire a pu être débloquée en septembre 2017, si bien que nous avons pu commencer ce travail à la fin de l'année 2017. Aujourd'hui, en juin 2018, nous attendons le résultat de cette évaluation pour l'utiliser au mieux de l'intérêt des malades. .

Comme au cours de l'année précédente, notre Association a été contactée par d'assez nombreuses entités pour faire des communications sur nos différentes activités et aussi pour expliquer en quoi les maladies neuro-dégénératives sont sources de grands problèmes dans les Familles et dans la Société en général.

Ces communications permettent de mieux faire connaître notre Association, de donner des explications sur les maladies neuro-dégénératives, et finalement de d'informer plus de personnes à propos de ces maladies très particulières.

III DEVELOPPEMENTS GEOGRAPHIQUES

A – AIDE ET REPIT 03 et 42

En septembre 2016 nous avons eu le plaisir de voir se créer l'association Aide et répit 03. Nous avons poursuivi ce développement géographique puisque nous avons eu le plaisir de voir se créer Aide et Répit 42 courant avril 2017.

Il convient de souligner l'importance du travail accompli par l'Equipe qui anime cette Association, car Henriette Tay qui la préside part de zéro.

Tout récemment nous avons été contactés par un groupe d'environ une dizaine de familles résidant dans les environs d'Alès. Ils ont connu notre Association par notre site et désirent créer sur place une association du même style que le nôtre. jje leur ai indiqué que jje suis personnellement d'accord pour qu'ils construisent une Association Aide et Répit 30, tout comme 03 et 42.

Je sou mets cette idée au Conseil d'administration, mais vous demanderai d'ores et déjà votre avis au cours de la présente réunion.

B – AMRC : UNE COOPERATION UTILE :

En 2017 tout comme en 2016, nous avons travaillé en rapprochement avec l'AMRC 63 Il s'agit de l'Association des Anciens Militaires Retraités Conjointes et sympathisants du Puy de Dôme.

En général les militaires en retraite ne sont pas épargnés par les maladies neuro-dégénératives. Nous avons donc convenu qu'aide et Répit se mettrait à disposition de l'AMRC pour aider et accompagner les familles adhérentes à l'ARMC qui seraient confrontées à une maladie du genre Alzheimer.

L'équipe dirigeante de l'ARMC participe activement à nos conseils d'administration et nous fait bénéficier de ses expériences personnelles.

IV – COMITE DE DEVELOPPEMENT ET CONTACTS

En 2017, nous avons gardé des contacts étroits et privilégiés avec nos partenaires habituels : Mutuelle Générale, AG, 2R LA MONDIALE, Entreprises diverses qui nous adressent des dons

Nous avons créé par ailleurs un petit groupe de personnes qui nous aident à réfléchir sur la meilleure manière de développer nos actions en vue d'aider le plus grand nombre de familles et de malades possible. Maintenant que nous avons réussi à nous implanter correctement en zone urbaine, notre objectif est en effet d'aider les gens qui se trouvent beaucoup plus dispersés en zone rurale

N'oublions pas enfin nos amis et partenaires des collectivités locales : Chamalières et Louis Giscard d'Estaing, Ceyrat et Laurent Masselot, Orcines et Jean-Marc Morvan, Royat et Marcel Alédo, le Conseil Départemental Marie-Anne Basset et Jean Ponsonnaille, etc.

IN MEMORIAM

Je ne voudrais pas oublier la mémoire de nos disparus pendant cette année. et je voudrais à ce sujet vous rappeler la liste de ceux qui nous ont quittés. En effet, cette année encore, notre Association a payé un lourd tribut à la fatalité :

Citons nos chers disparus.

Monsieur Noël POURTOY, décédé le 18/02/2017 à l'âge de 80 ans
Madame Marinette QUEUILLE, décédée le 19 /02/2017 à l'âge de 87 ans.
Madame Michèle TERRY, décédée le 20/02/2017 à l'âge de 66 ans,
Monsieur Daniel MARTIN décédé le 05/03/2017 à l'âge de 79 ans
Monsieur Guy BLANC décédé le 11/03/2017 à l'âge de 97 ans
Madame Nancy CHANDY décédée le 16/05/2017,
Monsieur Roger POINTUD, avis de décès en date du 18/05/2017, âgé de 91 ans
Madame Rosette PENY, avis de décès en date du 14/08/2017, âgée de 79 ans,
Monsieur Henri OLIVE avis de décès en date du 18/08/2017,
Monsieur Claude DERICKE avis de décès en date du 09/09/2017, âgé de 72 ans,
Madame Mona BOUDRAND décédée le 13/11/2017 âgée de 84 ans,
Madame Monique REYNARD décédée le 17/11/2017

MINUTE DE SILENCE

Daniel Dubois intervient et signale qu'il faudrait aller à la rencontre des personnes dans le monde rural, Pierre précise qu'il est important de ne pas se disperser afin de garder les moyens pour notre Association d'aider le plus de personnes possibles en se développant dans un premier temps dans les Combrailles et le Livradois Forez

Le rapport est adopté à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT D'UNE PARTIE DES MEMBRES DU CONSEIL ADMINISTRATION

Sont renouvelés ou élus en qualité d'administrateur, pour une durée de 2 ans, les personnes suivantes :

ALVAREZ Monique, BILLY Jacques, BLETSCH Jeanne Odette, CHATRON Pascale, DESMARY Guy, DURAND Gisèle, POMMARAT Colette,

Toutes ces personnes sont élues à l'unanimité.

Le nombre de présents était de 34 personnes et 63 représentés soit 97 votes.

ACTUALITES DE NOTRE ASSOCIATION.

1 - Nous attendons l'évaluation du CREA I afin de pouvoir demander à l'ARS, aux préfets et Conseil Départemental de l'Allier, la Loire et le Puy de Dôme, la CNSA afin de débloquent des fonds pour pérenniser notre école.

2 – Nous devons susciter des idées pour les couples Aidants-Aidés afin d'avoir un nombre d'essaimage assez important pour être en mesure de fonder une Fédération reconnue d'utilité publique, capable d'obtenir des subventions de la part des Services Publiques.

3 – Il faudrait aller dans les zones rurales afin d'aider les personnes concernées et nous faire connaître. En effet nous pourrions apporter un certain bien être aux couples Aidants /Aidés. Nous devons nous mobiliser pour aider.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE A 11h45

Pierre Boudrand remercie toutes les personnes présentes ainsi que tous ceux qui participent à la vie de l'Association. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h.45
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui est signé par le Président après lecture.

Chamalières le 11 juillet 2018

Le Président

Pierre BOUDRAND